

LE PETIT Chaumontellois

Bulletin municipal d'informations # novembre 2023 / n° 64

Marché de Noël Chaumontel 2023

Vendredi 1er, Samedi 2 et Dimanche 3 décembre



Place de l'entrée de ville
**Grande Roue et
Patinoire**

Ouverts du 1er au 10 décembre inclus



CHAUMONTEL
en FÊTE

Terre de
GARNELLE
Mairie de Chaumontel

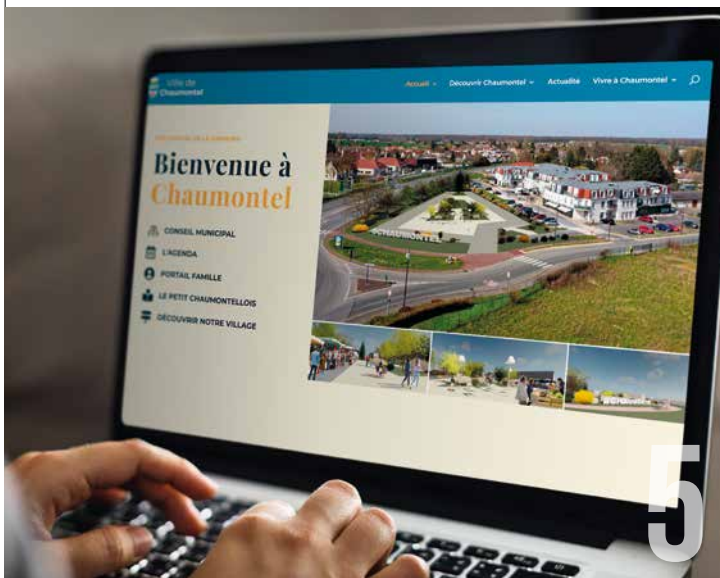


SOMMAIRE

■ 4•6

ACTUS

- Rappel des horaires d'ouverture de la mairie
- Inscriptions électorales
- Simplifiez vos démarches
- Le carnet
- Bienvenue aux nouveaux agents
- Le site internet de la ville fait peau neuve
- Réglementations et Sécurité



■ 7•8

ENVIRONNEMENT

- La Mairie vous aide à détecter les déperditions de chaleur de votre logement
- Osez le compostage en toute sérénité

■ 9

TRAVAUX

- Ouverture du DAB et des W-C publics
- Travaux rue des Commissions
- Poteaux au cimetière

■ 10

PATRIMOINE

- La saviez-vous ? L'histoire de la poire de Besy

■ 11

COMMERCES

- Avis aux commerçants et artisans
- Arrêtés fermetures pour nuisances restaurants et des bars

■ 12•13

DOSSIER

- Noël approche...

■ 14•17

PÉRISCOLAIRE/SCOLAIRE

- Remise des calculatrices aux CM2
- Séjour été 2023 et rétrospective été 2023
- Ecolympiades du 29 septembre 2023
- Rentrée périscolaire 2023-2024 : un service très sollicité
- Transport scolaire

■ 18•19

CCAS

- Repas champêtre et visite du château pour nos aînés
- Colis repas de fin d'année
- Conseil des aînés

■ 20•21

ASSOCIATIONS

- Journée portes ouvertes de la Gymnastique volontaire
- Autour du Jardin (Les Serres de l'Ysieux)
- Bibliothèque de Chaumontel... la rentrée
- Rock N Salsa Club
- Club de l'Amitié
- Association Armuzik
- Les mains magiques : rallye pedestre 2023

■ 22•23

RETOUR SUR

- Tirage au sort des jurés d'assises et Élections Sénatoriales
- Fête de la Musique
- Accueil des nouveaux arrivants
- Forum des associations
- Brocante annuelle
- Commémoration du 11 novembre
- Soirée Beaujolais Nouveau

Bulletin d'informations municipales de Chaumontel

Hôtel de Ville // 01 34 71 03 96

Directeur de la publication // Sylvain Saragosa

Directrice de la rédaction // Sabine Brighton

Crédit photos // Ville de Chaumontel, Adobe Stock, Freepik

Conception-réalisation // Agence RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // 1 500 exemplaires

Dépôt légal à parution



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Chères Chaumontelloises, Chers Chaumontellois,

Après la période de grève consécutive au passage en force de la réforme des retraites et les six jours d'émeutes en juin dernier, nous faisons face à des tensions internationales et à une recrudescence de l'antisémitisme suite aux récents événements impliquant Israël. Les attaques terroristes particulièrement barbares du Hamas et le meurtre d'un enseignant à Arras rappellent une période sombre marquée par des actes antisémites de plus en plus apparents. Ces actes sont malheureusement favorisés par une partie de la classe politique et syndicale qui a évité de qualifier ces actes de terroristes.

L'affaiblissement de l'État permet à certains d'exprimer leur hostilité envers la communauté juive sous couvert de critiques sionnistes, sans retenue. Cette situation suscite mon inquiétude, notamment lorsque certains représentants d'extrême gauche exploitent un climat de chaos en se retranchant derrière des ambiguïtés.

À ce titre, je suis fier d'avoir participé, comme d'autres élus de Chaumontel, à la marche contre l'antisémitisme organisée par les représentants des deux chambres, le dimanche 12 novembre, rassemblant énormément de monde. C'est peut-être un point d'espoir.

Depuis notre dernier bulletin municipal, l'été a été riche en événements et manifestations pour notre village, avec la fête de la musique et le 14 juillet qui ont encore une fois été un succès. Quelle satisfaction de voir que beaucoup de Chaumontelloises et Chaumontellois ont participé avec enthousiasme, occupant le dance floor jusqu'à plus d'une heure du matin.

Nous avons également partagé, à la rentrée des corps enseignants de maternelle et élémentaire, un petit-déjeuner, ce qui nous a permis de rencontrer la nouvelle directrice de notre école élémentaire, Madame Da Silva, à qui j'adresse mes plus sincères réuccites à ce poste de haute responsabilité, mais je n'ai aucun doute.

Ensuite, la traditionnelle rentrée de nos

associations avec le forum du même nom a eu lieu le 9 septembre 2023. L'occasion de saluer le formidable dynamisme de tous ces bénévoles que je veux remercier chaleureusement. Ils œuvrent très souvent dans l'ombre, donnant de leur temps et de leurs deniers pour faire en sorte que Chaumontel propose des animations culturelles, sportives, musicales, artistiques. Sans ce formidable dynamisme, l'alchimie du bien vivre à Chaumontel ne s'opérerait pas.

À l'approche de l'hiver, qui semble tardif, je remercie les utilisateurs des salles municipales d'être attentifs aux ressources de chaleur des bâtiments communaux. Nous avons été confrontés au doublement du montant de l'énergie dans notre budget, mais il s'agit d'un rappel car la grande majorité de nos associations en est déjà consciente, et je les en remercie.

Cette fin d'année souligne également la clôture de la dernière étape de la révision de notre PLU, marquée par la présence du commissaire enquêteur du 13 novembre au 16 décembre inclus. Cette démarche, initiée depuis 2015 et marquée par des rebondissements tels que le dépôt de bilan en 2019 du précédent cabinet, nous a valu de reprendre toute la procédure.

Cette étape du commissaire enquêteur, nous permettra enfin d'adopter une réglementation qui se rapproche davantage de nos aspirations, préservant l'identité de notre village et limitant les appétits plus que féroces des promoteurs.

Passons maintenant à la période que tous les petits et bien entendu les grands attendent tous : les fêtes de Noël. Nous avons souhaité que cette fête de la Nativité soit une pause dans cette actualité stressante et qu'elle apporte la joie, le bonheur et la quiétude à laquelle nous aspirons.

Je suis heureux de vous annoncer la 3^e édition de notre Marché de Noël, qui se déroulera du 1^{er} au 3 décembre. Durant ces trois jours, notre ville s'illuminera de chalets gourmands, des animations telles que



des balades en poneys, d'une patinoire enchantée et d'une grande roue de 20 mètres de hauteur qui prolongeront leur présence jusqu'au 10 décembre inclus, offrant à chacun l'opportunité de vivre la magie de Noël.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous les participants et intervenants qui contribuent à faire de notre marché de Noël un événement mémorable. Leur dévouement et leur enthousiasme font de notre commune un lieu chaleureux et accueillant.

En cette période de célébration, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une fête de Noël empreinte de joie, de partage et de paix. Puisseons-nous, malgré les défis, nous rassembler dans l'esprit de fraternité qui caractérise notre belle communauté.

Je souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année, sous les auspices de la paix.

Joyeux Noël et belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Sylvain Saragosa,

notre maire

En cette période de célébration, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une fête de Noël empreinte de joie, de partage et de paix.

INFORMATIONS MAIRIE

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie

La mairie (accueil physique et téléphonique) vous accueille selon les horaires ci-dessous :

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30-12 h	13 h 30-18 h
Mardi	FERMÉE	13 h 30-18 h
Mercredi	8 h 30-12 h	FERMÉE
Jeudi	8 h 30-12 h	FERMÉE
Vendredi	8 h 30-12 h	13 h 30-18 h

Nous contacter :

Mairie de Chaumontel
20 rue André Vassord
95270 CHAUMONTEL

☎ 01 34 71 03 96

🌐 www.ville-chaumontel.fr

✉ mairie@ville-chaumontel.fr



Élections européennes le 9 juin 2024

Les prochaines élections sont les élections européennes prévues **le 9 juin 2024**. Seront alors élus les députés qui siègeront au parlement européen.

Le député européen exerce trois pouvoirs :

- **Législatif** : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en « procédure législative ordinaire » (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative ;
- **Budgétaire** : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE ;
- **De contrôle** : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Si vous vivez en France, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre Mairie. Si vous vivez à l'étranger, vous pouvez vous inscrire soit sur une liste électorale consulaire, soit sur la liste électorale de votre mairie de rattachement. Inscription en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez vous inscrire et voter la même année, **il n'y a plus d'obligation de vous inscrire avant le 31 décembre** de l'année précédente. En effet, vous devez vous inscrire au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour. Ce délai est reporté au 10^e jour avant le 1^{er} tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré).

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

Si vous souhaitez faire une 1^{ère} demande ou un renouvellement de vos documents d'identité :

1. Rendez-vous sur le site Internet ants.gouv.fr pour effectuer votre pré-demande
 2. Regroupez les documents demandés en fonction de votre situation (ancien document d'identité, photo, justificatif de domicile – 3 mois...)
 3. Prenez rendez-vous avec une mairie équipée du dispositif de recueil des demandes de CNI / Passeports
- > Par exemple : Viarmes, Asnières sur Oise, Beaumont sur Oise, Domont, Écouen, Villiers le Bel, Sarcelles, Gousainville... (liste des communes : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>)



LE CARNET NAISSANCES :

- **BOULLE Maëlle** (22 mai)
- **MENZEL CROIZILLE Charles** (12 juillet)
- **MAGNOL Apolline** (2 août)
- **PRUDHOMME Lucas** (8 août)
- **RIVOT GUEVARA Méliá** (18 août)

• **NOBLET Raphaël** (21 septembre)

MARIAGES :

OZKUL Yağın et **KARAKAS BERIVAN** le 19 octobre
MONTECCHIO Vincent et **ABED Sonia** le 27 octobre



AUX NOUVEAUX AGENTS

- **Lauriane PERIGNON** (Gestionnaire Ressources Humaines / Carrière / Paies)
- **Fabrice CLEMENT** (agent des espaces verts)
- **Maria E SILVA** (Études et pause méridienne)
- **Marine MAGIS** (Responsable adjoint en charge de l'enfance)
- **Emilien PROVOST** (agent polyvalent des services techniques)

ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

La Municipalité s'est dotée d'un écran interactif financé à hauteur de 50 % par Val d'Oise Numérique afin d'équiper sa salle de réunion et y tenir des réunions en visioconférence. Montant du matériel en HT : 6 451,75 € dont 3 225,87 € de financement

NUMÉRIQUE

Le site internet de la ville fait peau neuve



Notre site internet actuel à 12 ans d'âge, il est donc obsolète.

Le nouveau site **en** cours de création par le service communication de la municipalité, avec l'aide de l'Union des Maires du Val d'Oise. Il sera opérationnel très prochainement. Aucun changement dans son adresse qui sera toujours accessible au lien : www.ville-chaumontel.fr

Celui-ci se verra plus moderne et plus intuitif que le précédent.

D'avance, bonne navigation !

Déneigement des trottoirs en hiver : rappel

L'arrêté Municipal n° 2019-166 du 12 décembre 2019, stipule qu'en cas de neige ou verglas, l'entretien du trottoir est à la charge du propriétaire. Il en va de même pour leur entretien régulier, nous vous en rappelons les termes :

« Article 2 – Entretien : en toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les feuilles, les fleurs, les fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant de ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par un arrachage ou binage, le recours à des produits phytopharmaceutiques étant strictement interdit.

Article 3 – Neige et verglas : par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou les locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou immeubles, sur les trottoirs jusqu'au caniveau. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel ou de la sciure de bois devant leurs habitations.



Installation d'un cirque sans autorisation municipale

Un cirque s'est de nouveau installé en entrée de ville courant octobre et ce, une nouvelle fois contre la volonté de la municipalité soucieuse du bien-être animal. Malheureusement, celui-ci s'installe sur un terrain privé et se raccorde illégalement en électricité, ce qui nous restreint dans notre champ d'action pour les y déloger. Il est procédé au retrait systématique par les services municipaux de leur affichage publicitaire, posé sur le mobilier urbain toujours sans notre accord. À noter que nous avons sur la commune un règlement de publicité qu'appliquent les autres sociétés. Leur affichage sauvage est donc totalement injuste envers nos commerces et sociétés qui, quant à eux s'acquittent du droit d'affichage publicitaire. La municipalité est totalement contre ces actions menées illégalement et fait son possible quotidiennement pour éviter les injustices et faire respecter les réglementations.



VOUS AVEZ DES PROJETS,
ALEXANDRA & DOMINIQUE
LEUR DONNENT VIE

Votre
expertise
Offerte !

**VOS CONSEILLÈRES EN IMMOBILIER
SUR LUZARCHES & CHAUMONTEL**



ALEXANDRA PRUM

📞 **06 64 77 32 65**

✉ alexandra.prum@keymex.fr

Agents commerciaux indépendants EI
Alexandra Prum, immatriculé RSAC 948 392 154 Pontoise
Dominique Salva Puren, immatriculé RSAC 483 687 810 Pontoise

SAS KEYMEX CLIA IMMOBILIER RCS 889 022 950 COMPIEGNE
Chaque centre Keymex est juridiquement et financièrement indépendant
Ne pas jeter sur la voie publique

DOMINIQUE SALVA PUREN

📞 **06 45 33 89 49**

✉ dominique.salvapuren@keymex.fr

Le compostage devient obligatoire

Depuis le 1^{er} juillet 2023, le Sigidurs vous fournit un composteur

Afin d'élargir la pratique du compostage, le Sigidurs a délibéré pour rendre **le composteur GRATUIT !**

Vous pouvez faire la demande d'un composteur en bois ou en plastique + un bio seau de 10L pour collecter les biodéchets de votre cuisine + un aérateur (tige pour remuer le tas de compost), à raison d'un équipement par foyer – réservé aux habitants du territoire du Sigidurs **en contactant le numéro vert au 0800 735 736.**

Avec l'obligation en 2024 de trier ses biodéchets, la question du compostage revient au cœur de la solution. Souvent considéré comme une pratique compliquée ou pouvant créer des nuisances, aujourd'hui, sur le territoire du Sigidurs, 9 000 habitants en pavillon se sont lancés dans la pratique du compostage et 61 résidences disposent d'un site de compostage partagé. Alors, pourquoi pas vous ?

Pour des conseils sur la pratique du compostage, envoyez un mail à **jardin.durable@sigidurs.fr**

Sources : ADEME, Réseau Compost Citoyen, Guide du Jardin Durable du Sigidurs.



La Mairie vous aide à détecter les déperditions de chaleur de votre logement

La Commune de Chaumontel s'est dotée d'un matériel professionnel de thermographie afin que les habitants qui le souhaitent puissent par eux-mêmes détecter les endroits de déperdition de chaleur dans leur logement et ainsi prendre les mesures correctives nécessaires.

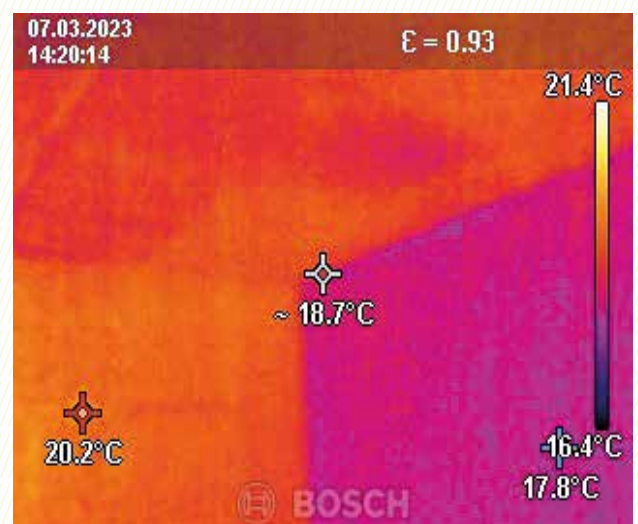
Un mode d'emploi simple sera fourni avec l'appareil.

Ce matériel est mis à disposition depuis le 2 novembre 2023 dans les conditions suivantes :

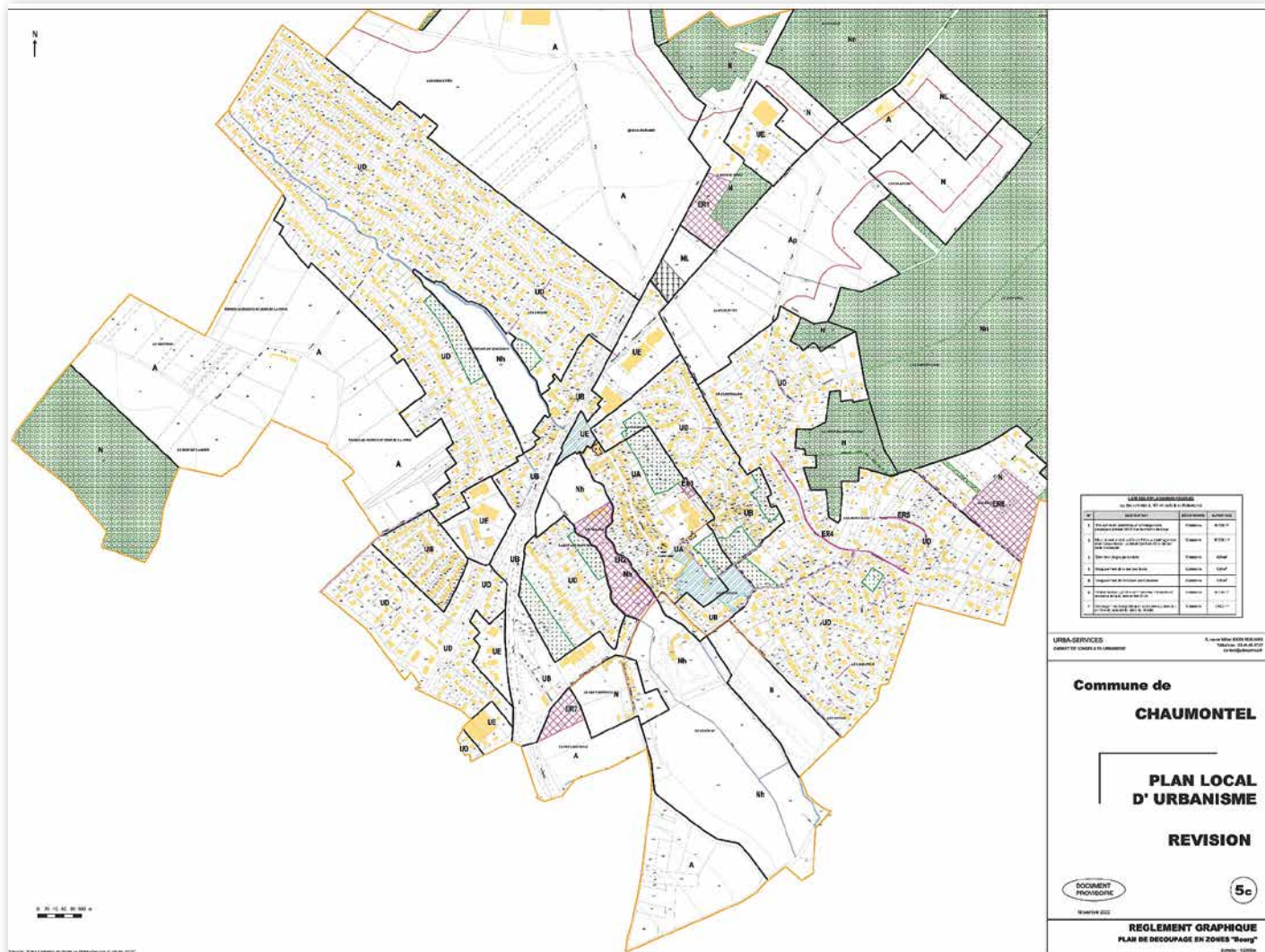
- L'emprunt pour deux journées pleines est conditionné à la remise d'un justificatif de domicile et d'un dépôt de chèque de garantie de 1 000 € qui sera restitué, après vérification de l'appareil par le personnel communal. Au-delà de deux jours, l'emprunt sera facturé 20 € par jour.
- Une Charte d'Engagement de l'Emprunteur sera co-signée au moment de l'emprunt et à la restitution.

Numéro d'appel pour réservation : 01 34 71 03 96 (Secrétariat Général)

Exemple de prise de vue : en mauve, le mur extérieur plus froid.



Point sur l'avancée de la révision du PLU



La municipalité a engagé le 24 septembre 2015 une révision du PLU afin de redéfinir les zones et lutter contre les constructions en nombre afin de préserver l'identité et le charme de notre village.

Le dépôt de bilan du précédent cabinet de conseil en charge du projet en 2019 a fortement augmenté les délais pour la concrétisation de ce projet qui nous tient à cœur.

De multiples réunions ont eu lieu avec les diverses parties prenantes (mairie, cabinet de conseil...) les 22 octobre 2021, 19 novembre 2021, 28 janvier 2022, 17 juin 2022 et 17 oc-

tobre 2022 afin d'en définir les contours.

Le projet a été arrêté lors du Conseil Municipal du 12 décembre 2022 et les Personnes Publiques Associées dites « PPA » ont été consultées en février 2023, comme le veut la procédure réglementaire.

Une enquête publique est actuellement en cours elle a débuté le 13 novembre dernier et s'achèvera le 16 décembre prochain. Le Commissaire enquêteur a tenu des permanences en Mairie en novembre afin de répondre aux éventuelles questions des administrés. Sa prochaine permanence aura

lieu le samedi 16 décembre prochain de 9h à 12h en Mairie.

À l'issue de cette consultation, le Commissaire enquêteur remettra son rapport dans le mois qui suivra la clôture de l'enquête publique qui sera consultable en Mairie.

Ce rapport et le projet seront approuvés lors d'un Conseil Municipal qui se tiendra durant le 1^{er} trimestre 2024. Il sera alors transmis au contrôle de la légalité de la Préfecture et applicable dès son approbation par le Conseil Municipal.

POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX DE VÉGÉTALISATION DES CÔTEAUX

Après une mise à l'essai par l'installation de 3 jardinières, dans le bas de la rue des Côteaux par les services techniques, le projet a été validé. La végétalisation des trottoirs de ce quartier va pouvoir se poursuivre et devrait être finalisée d'ici la fin de l'année. Afin de pérenniser l'embellissement de la commune, nous comptons sur la responsabilité de chacun à respecter les aménagements réalisés.



Ouverture du DAB et des W.C publics

Depuis le 22 septembre dernier, vous avez la possibilité de retirer de l'argent sur notre distributeur situé en entrée de ville, au milieu des commerces allée de la Poire Bézy, pour le plus grand bonheur de nos concitoyens et pour l'ensemble de nos commerçants.

Il vient compléter les W.C publics déjà en fonctionnement uniquement durant nos manifestations (FestiShow'Montel, Bal du 14 juillet, et seront ouverts pour notre prochain Marché de Noël...) vous offrant ainsi plus de services lors de nos événements communaux.

Ce service est pris en charge par la commune pour un **montant** de 1560€/mois TTC (en fonction du nombre de retraits).



LES TRAVAUX DE LA RUE DES COMMISSIONS EN BONNE VOIE

La réfection de la rue des Commissions par la société STPE, pour une durée de 4 mois maximum a débutée le 23 octobre.

Coût des travaux : 288 516 € HT soit 346 219,20 € TTC

En **parallèle** une subvention a été demandée au département à hauteur de 30 %, plafonnée à 250 000 € soit 75 000 €.

Plusieurs places de stationnement devant les écoles ont été réquisitionnées pour les travaux. Nous vous remercions pour votre patience durant les travaux et vous rappelons que des parkings sont à proximité (Espace Liberté et Salle E. Coudre) et que le transport scolaire mis en place gratuitement permet également de désengorger le centre-ville aux horaires des écoles.

Une réunion avec les riverains impactés par la réfection de la voirie rue des Commissions a été organisée le 6 octobre dernier, afin de leur exposer le projet et de répondre à leurs éventuels questionnements concernant ces travaux certes gênants mais indispensables pour améliorer le confort de vie des administrés.



DE NOUVEAUX POTEAUX AU CIMETIÈRE



Les poteaux du cimetière ont enfin pu être posés après des mois de procédure avec les assurances pour la prise en charge de leurs travaux de réparation suite à un accident. Le délai d'attente a été de plus allongé en raison de la difficulté à recevoir les pierres nécessaires à sa reconstruction. C'est désormais chose faite, ne manquent plus que la livraison et la pose du nouveau portail par la société ACO basée à Neuilly sous Clermont, dans l'Oise.

La saviez-vous ? L'histoire de la poire de Besy

C'est aux alentours de 1 750 que le jardinier du Château de Chaumontel obtient, par greffe, la célèbre Besy, poire de grande renommée aussi appelée « beurré de Chaumontel ».

Il existe aussi une poire dénommée « Seigneur Chaumontel ». Les deux variétés sont toujours présentes sur notre commune mais également cultivées par exemple au Château de Saint – Loup dans les Deux-Sèvres.

Vous avez désormais compris pourquoi la rue qui dessert la place du marché, la nouvelle résidence et les commerces d'entrée de ville, a été naturellement nommée « Allée de la Poire Bézy de Chaumontel » par la municipalité en exercice.

Source : Rat, J.-M., et Baure-Rat, R. (2011). Chaumontel : histoire d'un bourg en pays de France des origines à 1945, Mairie de Chaumontel, 335p



GROUPE

FLINT

IMMOBILIER

Aménageur Lotisseur-Promoteur
Terrains à bâtir

AMENAGEUR LOTISSEUR
PROMOTEUR

 01 34 099 100

Site : www.flint-immobilier.com

Mail : flint@flint-immobilier.com

Avis aux commerçants et artisans

Si vous cherchez à vous implanter sur la commune, la Mairie dispose de 2 locaux libres à la location.

Il s'agit du local anciennement occupé par la société Les Experts du Poêle qui ont déposé le bilan et quitté les lieux précipitamment, laissant à la commune 11 736,10 € de créances qu'elle ne recouvrera malheureusement pas malgré les diverses démarches administratives engagées par la collectivité. Pour ce qui est du 2^e local, la société My pool shop libère les lieux pour intégrer un local beaucoup plus grand au niveau de la RD316 (anciennement Tendances couleurs).



STOP AUX NUISANCES SONORES

Suite à de multiples plaintes justifiées reçues en Mairie ces derniers mois pour des nuisances sonores à répétition émanant du restaurant « La Sortie », les gérants avaient été reçus en Mairie pour faire cesser les nuisances subies par les riverains. Constatant que rien n'a été entrepris pour réduire le niveau sonore, la Municipalité a décidé d'entamer des démarches auprès des autorités compétentes afin de faire respecter l'arrêté municipal pris le 27 juillet 2023.

Source : Arrêté n°00-2023-76 Arrêté portant restriction des horaires

ENCARTS PUBLICITAIRES

Si vous êtes professionnels et que vous souhaitez un encart publicitaire dans notre prochain bulletin municipal, merci de contacter le service population en Mairie

01 34 71 03 96 /
population@ville-chaumontel.fr



LE SOUCI CONSTANT D'UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT



AMÉNAGER ET ENTRETENIR Le réseau routier
RÉALISER Les réseaux d'assainissement
EMBELLIR La ville



COCHERY - ILE DE FRANCE
Siège Social : Chemin du Parc 95480 PIERRELAYE
Tél : 01 34 18 39 00 - Fax : 01 34 18 39 01 - Email : pierre@cochery-iledefrance.fr
Site : 417 976 263 00018 - RCS PONTAISE B 417 976 263 - APE 4211Z
SECTEUR DE PARIS
8 quai Lucien Lefranc - 95300 ALLEVILLIERS
Tél : 01 43 52 01 05 - Fax : 01 43 52 09 05

Noël approche...

Les fêtes de Noël approchent à grands pas, la municipalité a procédé à l'installation des décorations de Noël, que vous pourrez admirer depuis la mi-novembre. Le tirage au sort désignant les enfants qui illumineront le sapin de Noël lors de l'inauguration du marché de Noël avec Monsieur le Maire et les membres du



Conseil Municipal des Jeunes Chaumontellois (CMJC) a eu lieu dans les écoles, le 20 novembre sur la pause méridienne. Le sapin, installé sur la place en entrée de ville, sera mis en lumière lors de l'inauguration du marché de Noël le 1^{er} décembre prochain à partir de 18 h 30 et scintillera de mille feux pour le plus grand plaisir des petits comme des grands !!!!

La boîte aux lettres du père Noël sera de nouveau installée sur le parvis des écoles et chaque courrier déposé avant le 18 décembre, recevra une réponse écrite du père Noël.



QUI ALLUMERA LE SAPIN GÉANT AVEC LE MAIRE ?

Lundi 20 novembre, durant la pause méridienne ont eu lieu les tirages au sort des enfants qui allumeront le sapin de Noël et inaugureront le marché de Noël (un tirage au sort a été effectué par école).

Monsieur le Maire et ses élus en charge de l'enfance, ainsi que les représentants des parents d'élèves en ont profité pour déjeuner tous ensemble à la cantine avec les enfants.

Un ticket offert par la Municipalité pour une session de patinoire a été remis aux directrices pour distribution à chaque enfant.

Nous félicitons donc chaleureusement Mahé N. (CE1), Gwenaelle H-T. (CM1), ainsi que Samuel D. (Ps-Ms) et Vanessa T. (Ps) qui ont été tirés au sort par un de leurs camarades choisis au hasard !

Nous leur donnons rendez-vous vendredi 1^{er} décembre à 18h15 devant la scène pour inaugurer le marché de Noël à 18h30 précises. La magie de Noël va ainsi une nouvelle fois parer Chaumontel de ses habits de lumière en présence de nos petits Chaumontellois.



Programme du Marché de Noël Chaumontel 2023



VENDREDI 1^{er} DECEMBRE (Ouverture de 18h30 à 22h)

Soirée (18h30-22h) :

Chalets de vente de produits artisanaux, Grande-Roue, Patinoire, Marché Artisanal Salle E. Coudre, Restauration, pêche aux canards, marrons chauds, friandises, Mascottes...

18h30 : Discours de Monsieur le Maire

18h45 : Mise en lumières du marché de Noël

19h00 : Chants des écoles

20h00 : Concert de Gospel



SAMEDI 2 DÉCEMBRE (Ouverture de 10h à 23h)

Journée (10h-23h) :

Chalets de vente de produits artisanaux, Grande-Roue, Patinoire, Marché Artisanal en Salle E. Coudre, Restauration, pêche aux canards, marrons chauds, friandises, Mascottes...

Matin (10h-12h) :

Balades en Poney

Après-Midi (14h-18h) :

Visite du Père Noël - borne à selfies - animations pour enfants (atelier créations, stand de maquillage, lettre au Père Noël, chasse au lutin ...)

14h00 : Atelier Office de Tourisme « décoration au naturel »

16h00 : Spectacle de l'Accueil de Loisirs

Soirée (18h-23h) :

18h30 : Association ARMUZIK

19h00 : EVID3NCE - Flashmob ouvert à tous (lien chorégraphie : <https://www.evid3nce.fr/flashmob-de-noel/>)

19h30 : Les Mustangs Show' Montel

20h00 : Concert de Gospel

21h30 : Feu d'Artifice



DIMANCHE 3 DÉCEMBRE (Ouverture de 10h à 18h)

Journée (10h-18h) :

Chalets de vente de produits artisanaux, Grande-Roue, Patinoire, Marché Artisanal Salle E. Coudre, Restauration, pêche aux canards, marrons chauds, friandises, Mascottes...

Après-Midi (14h-18h) :

14h-17h : Animations pour enfants (atelier créations, stand de maquillage, lettre au Père Noël, chasse au lutin ...)

14h-16h : Balades en Poney

15h30 : Les Mustangs Show' Montel

16h30 : Tirage au sort Tombola

Animations et activités non contractuelles, certains horaires et animations peuvent changer

**Prolongation de l'ouverture au public de la grande roue, de la patinoire et stands de restauration :
De 17h à 20h du 4 au 8 décembre et de 14h à 20h jusqu'au 10 décembre inclus**



Toilettes



3^e édition du Marché de Noël

La 3^e édition du marché de Noël se déroulera du vendredi 1^{er} au dimanche 3 décembre 2023 :

- Installation d'une Grande Roue 1900 de 20 mètres de haut, avec vue imprenable sur la commune et ses alentours ainsi que de la patinoire qui resteront jusqu'au 10 décembre inclus
- Présence des traditionnels chalets de vente de produits artisanaux divers (cadeaux de Noël, commerces de bouche...)
- Diverses surprises et animations vous attendent.
- Marché de Noël ouvert en salle Eugène Coudre « **L'Esprit de Noël** ».

NOUS VOUS DÉVOILONS LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS

N'hésitez pas à répéter le flashmob proposé par l'association Evid3nce, il se déroulera le samedi 2 décembre sur la place du marché ([lien de la vidéo](#) disponible sur la Page Facebook et le site Internet de la commune).

LA MUNICIPALITÉ TIENT À REMERCIER LES SOCIÉTÉS PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT : ERA IMMOBILIER, LE DIANE À LAMORLAYE, FLINT IMMOBILIER, TOF BIKE SERVICES, MY POOL SHOP, LEDEX, VOTP / STPE



CHAUMONTEL
EN FÊTE

terre de
CARNELLE
OFFICE DE TOURISME
COMMUNAUTAIRE

ERA
IMMOBILIER



FLINT
IMMOBILIER
Agences pour Lamorlaye, Premières
Terrasses & Folie

Tof
Bike Services

MY
POOL
SHOP

Ledex
Advanced Technology

VOTP
VOL PODES TERRAINS PUBLICS
STPE

26 juin - Remise des calculatrices aux élèves de CM2

Les enfants de CM2 et leurs parents étaient présents lors de la cérémonie de remise des calculatrices, en présence de leurs professeurs et Directrice d'école.

Nous leur souhaitons la meilleure réussite pour le collège **espérons** qu'ils s'épanouissent dans leurs orientations futures.

Nous en avons profité pour souhaiter une bonne retraite à Mmes Gimenez et Morancho qui après plus de 30 années au service des **jeunes** Chaumontellois nous quittent pour un repos bien mérité.



SÉJOUR D'ÉTÉ 2023 À LA MER

Le séjour de l'accueil de loisirs de cet été s'est déroulé à Montreuil sur Mer, dans le Pas de Calais. Les enfants ont pu découvrir cette belle région, accompagnés de Christopher et de Céline. Tous ont pu profiter de la plage, du célèbre aquarium Nausicaa de Boulogne sur mer et des visites sous le soleil.

Ils sont rentrés ravis et nous sommes heureux d'avoir pu leur faire profiter de ces moments passés ensemble.

Vivement l'année prochaine !



RÉTROSPECTIVE DE L'ÉTÉ 2023 AU CENTRE DE LOISIRS

Le temps d'un été, L'ALSH s'est transformé en décor paradisiaque, les enfants ont pu s'épanouir à travers la création d'une plage artificielle et profiter de belles excursions les amenant à découvrir la joie de la baignade à la base de St Leu d'Esserent, le plaisir de la pêche aux étangs de la Chapelle en Serval mais également l'aventure et les mythiques parcours de Sherwood parc. Tout cela était sans compter sur la venue des pirates et la proposition d'un spectacle magnifique. Pour le mois d'août, les cowboys du far west ont décidé de s'inviter à la fête et d'agrandir leur tribu. C'est ainsi que nos mini cowboys ont défié les attractions de la mer de sable avant de s'entraîner à monter à cheval au centre équestre de Boran sur Oise. Épuisés par tout cet entraînement, ils se sont relaxés au parc d'Herouval et à la piscine de Gouvieux. Nos apprentis aventuriers termineront le mois d'août avec une sensibilisation au recyclage et la création de robot laissant place à la victoire de Rosita la fermière.





PÉRISCOLAIRE/SCOLAIRE

29 septembre : des Ecolympiades réussies !

Nous remercions les Directrices d'école et les enseignants pour l'organisation de cette nouvelle édition des ecolympiades. Merci également aux parents bénévoles qui ont répondu présent pour partager ce moment avec les enfants. Nous n'oublions pas l'équipe d'animation pour sa grande contribution au succès de cet événement annuel ainsi que les Services Techniques pour l'installation.



SORTIE À PARIS ET À LA TOUR EIFFEL

Les enfants ont pu découvrir Paris mais plus particulièrement la Tour Eiffel le 27 septembre 2023, lors d'une sortie organisée par l'accueil de loisirs.



RENTRÉE PÉRISCOLAIRE 2023-2024

Un service très sollicité

Chaque année la fréquentation des services périscolaires augmente, il est de plus en plus courant d'avoir des couples de parents exerçant tous les deux une profession à temps plein. En 2020, l'Insee a publié un taux d'emploi de 88.9 % des Chaumontellois âgés de 25 à 54 ans. Un chiffre quasiment égal au taux de fréquentation des élèves des écoles primaires de la commune au service de cantine. En effet, 85 % des élèves scolarisés en maternelle

et 88 % des élèves scolarisés en élémentaire participent à ce service municipal. Les accueils pré et post scolaire ne sont pas en reste, puisque l'accueil du soir est complet tous les jours. En effet, les places maternelles et places élémentaires sont très prisées, avec un taux de fréquentations de 100 % en élémentaire et 90 % en maternel. C'est d'ailleurs à ce titre que la commune souhaite rappeler l'importance de signaler

l'absence prévue à ces services, afin de pouvoir redistribuer les éventuelles places libres.

La municipalité étudie la possibilité d'augmenter la capacité d'accueil dans nos structures. Des démarches sont en cours car cela nécessite des locaux supplémentaires et un agrément auprès des autorités compétentes. Nous y travaillons activement.



TRANSPORT SCOLAIRE

La rentrée des classes a rencontré son lot de désagréments et notamment au niveau du transport scolaire.

La municipalité a dû trouver une solution en quelques heures afin de pallier le manque de transport scolaire.

La société OLICARS a répondu présente et assure depuis le 4 septembre, le ramassage scolaire.

Cependant, cet épisode nous coûte la somme de 11 000 € par mois environ, ce qui est 3 fois supérieur au montant du marché initial (4 300 € par mois).

La commune a lancé un appel d'offres afin de relancer le marché du transport scolaire et ainsi continuer à rendre au petits chaumontellois ce service gratuit, entièrement pris en charge par la collectivité. La société CFTM (filiale du groupe RATP) a remporté le marché d'appel d'offres. Celui-ci, contracté pour une durée de 45 mois, entre en vigueur au 1^{er} décembre et ce, jusqu'au 31 août 2027.

Coût supporté par la municipalité sur toute la durée du marché : 351 561,60 € HT, soit 421 873,92 € TTC.

La Commune a fait appel au CIG (Centre de Gestion de la Grande Couronne) pour la mise en conseil et l'aide dans les formalités liées à cette Commission d'Appel d'Offres à hauteur de 2 583 € TTC.

Information Importante : les 2 rotations du matin et du soir (bus rouge et bus vert) seront conservées.



L'arrêt de bus face au Château devant la Mairie est toujours en service

La circulation en centre-ville est un problème récurrent que la municipalité a voulu endiguer en mettant en place depuis plusieurs années un service de transport scolaire entièrement gratuit à destination de nos écoliers.

Nous vous rappelons que l'arrêt de bus situé juste devant le château (face à la Mairie) est toujours opérationnel, il permet aux familles de se garer sur le parking de la salle E. Coudre et ainsi désengorger le centre-ville aux heures des écoles, alors n'hésitez pas à en faire usage !



FUITE D'EAU AU SERVICE PÉRISCOLAIRE

Le 11 septembre 2023, les agents de l'accueil de loisirs ont découvert, à leur arrivée, les locaux inondés sous plus de 10 cm d'eau.

Les agents du périscolaire ont dû exceptionnellement accueillir les enfants dans les salles de classe, les locaux étant inaccessibles.

Notre assurance a été alertée immédiatement afin qu'un expert vienne constater les dégâts et ainsi pouvoir procéder dès que possible aux travaux de réparation. La cage de l'ascenseur a été entièrement inondée et des dégâts ont pu être constatés au niveau des sols et des murs du périscolaire. Des moyens techniques ont été mis en place immédiatement afin d'assécher les murs, les sols et le mobilier. Les enfants ont pu rapidement réintégrer les lieux car considérés sans danger pour leur santé et leur sécurité, et nous sommes en attente du rapport de l'expert pour entamer les gros travaux de remise en état de toutes les installations.

Les divers services municipaux ont été très réactifs et nous les remercions.



PETIT-DÉJEUNER DE RENTRÉE AVEC LES ENSEIGNANTS

La veille de la rentrée des classes, les directrices et enseignants des deux écoles de la commune ont été conviés à un petit-déjeuner de pré-rentree en Mairie. Cela a permis à la municipalité de rencontrer Madame DA SILVA, nouvelle Directrice de l'école élémentaire et d'échanger sur l'année scolaire à venir. Ce fut un bel échange qui nous permettra de travailler en étroite collaboration dans l'intérêt de nos écoliers.



Repas champêtre et visite du château pour nos aînés

Le repas champêtre s'est déroulé le 8 juin dernier dans le magnifique château d'Épinay-Champlâtreux. Les convives ont été subjugués par son cadre idyllique datant du XVIII^e siècle. Le beau temps étant au rendez-vous, l'apéritif a été servi en terrasse, nos aînés ont donc pu profiter d'une vue imprenable sur le parc avant de rejoindre les salons du château pour un délicieux déjeuner préparé par M. Frece, traiteur chaumontellois.

Dans la continuité de cette belle journée, une visite guidée du château pourrait être organisée au printemps prochain.

Nous renouvelons nos remerciements à Monsieur Emmanuel DE **NOAILLE**, Maire d'Épinay-Champlâtreux et propriétaire des lieux, pour avoir fait en sorte que cette belle journée ait enchanté nos seniors.



Colis et repas de fin d'année

Les membres du conseil d'administration du CCAS se sont réunis le 5 septembre afin de préparer les fêtes de fin d'année pour nos aînés et ainsi rompre l'isolement pour certains. Comme tous les ans, le CCAS propose le choix entre le colis gourmand ou le repas festif. Chaque personne rentrant dans les critères d'âge a reçu son courrier avec le coupon-réponse à retourner à l'accueil de la mairie, en précisant son choix.

Concernant le colis et ayant reçu beaucoup de propositions, le choix a été un peu plus difficile cette année. Cependant, les membres du CCAS ont privilégié d'une



Photo non contractuelle

part le contenant qui sera utile et réutilisable et d'autre part son contenu avec des gourmandises de qualité. Concernant le repas et afin de proposer un moment festif et convivial, le choix s'est de

nouveau porté dans un lieu d'exception.

Nous ferons un retour en image dans le prochain numéro.

Permanences du BUS du CIAS

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ? La Communauté de Communes vous propose de retrouver son Service Public Itinérant.

Le CIAS se rend de nouveau tous les mois dans votre ville pour vous accompagner et vous guider dans vos démarches.

Vous souhaitez venir à l'une des permanences ? Nous vous accueillons sur rendez-vous, **dû à la crise sanitaire**, dans votre commune aux horaires de permanence que vous pouvez également trouver en ligne sur : <https://carnelle-pays-de-france.fr>

Les dernières permanences pour 2023 se tiendront sur Chaumontel les 30 novembre et 14 décembre au matin. Attention, uniquement sur rendez-vous à prendre au : 06 43 60 03 32 ou cias@c3pf.fr



Conseil des aînés

L'appel à candidature pour le Conseil des aînés est toujours d'actualité, vous souhaitez vous investir au sein de la commune pour le bien vivre à Chaumontel.

Vous êtes motivé, force de proposition, n'hésitez pas à déposer votre candidature dans l'urne située à l'accueil de la mairie ou à vous rapprocher de Mme Chatrian au 01 34 71 03 96.

Votre expérience et vos idées sont précieuses.



RENDEZ-VOUS AVEC L'ASSISTANTE SOCIALE

Le CCAS, en accord avec le département, a mis à disposition un bureau en mairie afin que l'assistante sociale de notre secteur assure une permanence sur la commune de Chaumontel. Cette permanence a lieu chaque 1^{er} mardi après-midi de chaque mois, en mairie de Chaumontel, cependant, en cas d'urgence, des permanences sont également assurées à son bureau de Fosses.

Pour toute prise de rendez-vous, veuillez contacter le service social départemental, 4 rue Ferdinand Picquette, 95270 Fosses au 01 34 33 58 30.



RENDEZ-VOUS JURIDIQUES

Les samedis d'ouverture de la mairie, un avocat reçoit gratuitement et sur rendez-vous afin de vous conseiller. Les rendez-vous sont à solliciter au 01 34 71 03 96.



Rock N Salsa Club, c'est le bonheur de partager et transmettre notre passion

Envie de vous laisser emporter par des rythmes latinos en Salsa et Bachata ? Ou lusophones avec la Kizomba et le Semba ? Ou encore swinguer sur le rock ? N'hésitez pas à venir essayer la danse à deux, le premier cours est offert !

Nos professeurs de danse vous accompagnent dans nos cours réguliers, nos stages, nos soirées...

Débutant ou confirmé, nous vous proposons des cours adaptés à votre expérience. L'ambiance est chaleureuse et conviviale, sourires et bonne humeur sont au rendez-vous, alors n'attendez plus pour nous rejoindre ! Notre **prochaine** soirée Latino Caribéenne a eu lieu le 21 octobre à Chaumontel, n'hésitez pas à venir essayer nos cours !

Téléphone : 06 52 79 99 89/mail : rnsclub.contact@gmail.com

Facebook <https://www.facebook.com/RockNSalsaClub/> / Site : rnsclub.free.fr



LES MAINS MAGIQUES : RALLYE PÉDESTRE 2023



Une soixantaine de personnes ont chaussé baskets ou godillots pour participer au traditionnel rallye pédestre annuel organisé par l'association « les Mains Magiques » ce samedi 7 octobre.

Un superbe soleil nous a fait l'honneur d'être présent pour contribuer à la réussite de cette journée.

Un moment très agréable à partager entre amis ou en famille.

Les deux étapes une fois terminées, tout le monde s'est retrouvé pour partager une petite collation, le temps de pouvoir corriger les réponses aux questions, parfois un peu tirées par les cheveux de l'organisatrice, dont je ne citerai pas le nom.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont participé à ce rallye ainsi que tous les bénévoles impliqués dans l'organisation.

Nous en profitons également pour remercier le Club de Poker, qui a eu la gentillesse de nous prêter sa grande et belle salle, indispensable pour accueillir les randonneurs et leur offrir la collation bien méritée avant la remise des lots aux équipes gagnantes.

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Marguerite Font

VOYAGE JURA, DOUBS & SUISSE DU CLUB DE L'AMITIÉ



Après un départ matinal et un déjeuner en cours de route, nous arrivons à notre hôtel « La Petite Chaumière » au Col de la Faucille à 1 300 m d'altitude. Durant ce voyage, dans le Jura, Doubs, Haut Doubs et Suisse, nous sommes allés à GENEVE, incontournable avec son jet d'eau de 140 m de haut et son magnifique musée. Puis à St Claude, capital historique de la fabrication des pipes et de la taille des diamants, ensuite Lizon-Lavans, pour la tournerie sur bois, os, etc., le circuit des lacs et des cascades et Arbois pour une dégustation de crus Jurassiens. À Mijoux découverte du magnifique village typique avec ses maisons décorées, puis Ferney-Voltaire et Moussier visite de la maison des fromages et dégustation (morbier, comté etc.) Durant le temps libre les amateurs de sensation en ont profité pour faire de la luge d'été, les **autres** une balade en montagne. Chacun a apprécié l'hébergement, au calme ainsi que les repas copieux typiques de qualité. Le séjour s'est terminé par une soirée dansante parfaitement animée par la très sympathique patronne de l'hôtel. Merci à toutes et à tous de nous avoir fait confiance pour ce voyage. À bientôt pour le prochain

André LEFEVRE, CLUB de L'AMITIÉ

Journée portes ouvertes de la Gymnastique volontaire

Notre journée portes ouvertes du 14 juin 2023 s'est déroulée avec succès en présence de 95 personnes, de nombreux enfants anciens et d'éventuels futurs adhérents. Chacun est reparti pour les enfants du club avec médailles et bonbons. Et pour les invités des bonbons et un bon après-midi.



AUTOUR DU JARDIN (LES SERRES DE L'YSIEUX)

Les activités ont lieu les mardis et vendredis de 12 h à 17 h en pleine saison - en hiver, et ont lieu uniquement le matin. Nous mettons en commun nos expériences personnelles dans le domaine du jardinage.

Particulièrement « Le Potager » : activités de semis et repiquages de plants de légumes et fleurs avec deux distributions des plants aux adhérents par an (en mai : légumes et fleurs d'été - en octobre : fleurs annuelles et bisannuelles), ateliers divers de jardinage dont le repiquage des semis, visite de jardins, troc plantes en collaboration avec d'autres associations



BIBLIOTHÈQUE DE CHAUMONTEL : LA RENTRÉE



C'est avec grand plaisir que nous vous avons accueillis tout l'été le samedi matin. Depuis, l'heure de la rentrée a sonné et la bibliothèque ouvre ses portes le mercredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 30, le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 30. Rendez-vous a été pris avec les enseignants pour établir un planning d'accueil des élèves des écoles maternelle et primaire... contes, romans, bandes dessinées, documents, ... attendant le retour des enfants.

Nous préparons activement notre traditionnelle FÊTE DU LIVRE qui se déroulera le vendredi 24 novembre et le samedi 25 novembre 2023 (affichage et distribution des flyers d'information courant novembre). Vous y trouverez à la vente un grand choix de livres neufs (adultes et jeunesse), de coffrets et de jeux... de nombreuses idées de cadeaux pour Noël.

Toute l'équipe de bénévoles attend votre visite pour vous proposer de récents ouvrages et vous dit « à bientôt ».

Association Armuzik : que l'Art et la Musique vous accompagnent !!!

Nous avons formidablement terminé l'année avec nos auditions et représentations. Les élèves ont pris du plaisir ainsi que les professeurs(res) Dora, Raphy, Nicolas, Stéphanie et nous avons reçu les remerciements de parents. Nous saluons le départ de nos professeurs : Richard pour la Batterie + Nathalie pour la Couture et Dora pour le chant. Nous accueillons 3 nouveaux professeurs : Clément pour la Batterie + Adeline pour le Chant et Callista pour l'Éveil. (N'ayant pas trouvé de professeur de Couture nous avons cessé l'activité). Sachez que nos professeurs ont pour mission cette année de jouer ensemble (en groupe) et de faire jouer ensemble nos élèves artistes !!!

Pour tout renseignement : www.armuzik.fr ou sur FB et Instagram (armuzik chaumontel) ou encore au 06 95 30 49 39 Que l'Art et la Musique vous accompagnent ;-)



RETOUR SUR



**9 JUIN – TIRAGE AU SORT DES JURÉS
D'ASSISES 2024 ET ÉLECTIONS SÉNATORIALES**



**14 JUILLET
– FÊTE
NATIONALE**



21 JUIN – FÊTE DE LA MUSIQUE



10-11 JUIN - EXPOSITION CHAUMONTEL'ART

La Municipalité a souhaité rendre hommage à l'expression artistique au sein de notre village. Cet événement a été organisé par des artistes Chaumontellois et des environs, en partenariat avec les associations les « Mains Magiques » et « Lumières et couleurs ».

Tous ont voulu faire découvrir au plus grand nombre leur passion. Pour cette 1^{ère} édition qui s'est tenue en salle Eugène Coudre les 10 et 11 juin, une quinzaine d'artistes amateurs ont exposé leurs travaux et ont rencontré un fort succès. Nous en sommes ravis et les félicitons pour leur travail très gratifiant pour notre commune.





2 SEPTEMBRE - ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Beaucoup de nouvelles familles étaient présentes. Nous sommes ravis et fiers que notre charmante commune soit attractive...



9 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS

Beaucoup de personnes ont fait le déplacement afin de s'inscrire aux différentes activités culturelles et sportives proposées sur la commune. La municipalité a remis 144 Passeports Associatifs lors du forum des associations.



18 SEPTEMBRE - BROCANTE ANNUELLE



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Rendez-vous a été donné à 9 h 30 au monument aux morts de Chaumontel (espace liberté) afin de faire perdurer le devoir de mémoire



16 NOVEMBRE : SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU
La soirée du Beaujolais Nouveau 2023 s'est déroulée le jeudi 16 novembre sur la place de l'entrée de ville. Dégustation du Beaujolais nouveau et d'assiettes de charcuteries, le tout accompagné d'un orchestre qui a animé la soirée qui s'est voulue festive et très conviviale.

L'agenda

DÉCEMBRE

1^{ER}, 2 & 3 : MARCHÉ DE NOËL, PLACE DE L'ENTRÉE DE VILLE



1^{ER}, 2 & 3 : MARCHÉ ARTISANAL DE L'ASSOCIATION LES MAINS MAGIQUES, SALLE EUGÈNE COUDRE



JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE : PROLONGATION DE LA PRÉSENCE DE LA GRANDE ROUE, DE LA PATINOIRE ET DE STANDS DE RESTAURATION



MAI

18 : FESTISHOW'MONTEL 3^E ÉDITION

VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE À CHAUMONTEL !



**VENTE - ACHAT
LOCATION
GESTION LOCATIVE**

Ensemble Réalisons Votre Avenir

- 24 ans d'expérience locale
- Un réseau National et International
- Estimations personnalisées offertes et sans engagement



ERA IMMOBILIER CHAUMONTEL
2 rue de Paris
95270 CHAUMONTEL

01 34 31 19 19

RCS Pontoise 888 618 279

www.erachaumontel.com
chaumontel@erafrance.com



Combien vaut votre bien ?



www.bien-estimer.fr

